MÉMOIRE

Projet Malartic - Corporation minière Osisko

8 avril 2009

1. Présentez-vous

Isabel Orellana, professeure au Département d'éducation et de pédagogie, chercheure associée à la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement et Marie-Eve Marleau, étudiante à la Maîtrise en éducation, membre étudiante de cette même chaire.

Nous faisons partie d'une équipe recherche associée à cette chaire de recherche de l'Université du Québec à Montréal et à DIALOG - le Réseau québécois de la recherche et de connaissances sur les peuples autochtones. Nous sommes également membres de la Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique latine.

Depuis 2005, nous nous intéressons à l'éducation relative à l'environnement au sein des mouvements sociaux de résistance aux transnationales minières, et plus spécifiquement, du cas du projet minier Pascua Lama, à la frontière Chili-Argentine, de la transnationale canadienne Barrick Gold Corporation. Dans le cadre de cette recherche, une vision approfondie des problématiques associées aux mégas projets miniers a pu être construite. Cette vision a été enrichie à travers une multiplicité de liens d'échange et de collaborations établis avec divers acteurs sociaux (des organismes, des institutions, des personnes) en particulier des Amériques, mais aussi, d'Afrique et d'autres régions où des transnationales canadiennes se sont déployées. Ces acteurs œuvrent dans les domaines de la recherche, de l'intervention et de la formation aux niveaux scientifique, juridique, socio-environnemental, communautaire, autochtone, etc. en relation aux impacts des mégas projets miniers.

2. Pourquoi vous intéressez-vous à ce projet? En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie?

Ce parcours de recherche, qui a été également un processus d'implication auprès des divers acteurs préoccupés par ces questions, a permis de cerner les impacts socio-environnementaux et sur les droits humains et autochtones de mégas projets miniers, dont en particulier les mines à ciel ouvert, comme celle du projet Malartic. Les études entreprises sur ces questions ont pu être discutées, validées et diffusées dans divers contextes dont des forums, des tables rondes, des séminaires, des colloques et des congrès. Les constats sur la diversité et l'ampleur des impacts, à court, à moyen et à long terme, souvent irréversibles, sur les écosystèmes et sur les communautés, de ce type de projet de développement industriel minier, n'ont fait qu'augmenter la préoccupation et l'alarme face à ces questions. Ils ont encouragé la poursuite de nos études et nos interventions visant à mieux saisir la complexité de ces problématiques et à développer une compréhension approfondie et lucide de celles-ci dans le contexte de globalisation économique actuelle. Justement, notre équipe de recherche vient d'obtenir une subvention du Conseil National de la recherche et sciences humaines, qui permettra, dans un cadre plus formel, de creuser et d'approfondir, encore davantage les études entreprises préalablement sur ces situations critiques.

Il importe de porter un regard critique sur un projet comme celui de Malartic en y établissant un lien avec le contexte plus global dans lequel ce projet s'insère, pour

mieux saisir la signification et les impacts de tels projets. En effet, l'intensification des activités industrielles d'exploitation des richesses naturelles, qui se manifeste entre autres, par le déploiement particulièrement accéléré des transnationales minières dans le monde durant les dernières décennies, se situe dans un contexte d'une escalade globale de croissance économique qui apparaît sans fin (qualifiée par Pérez de Cuellar, ex-secrétaire général des Nations Unies, de croissance de «sans âme», 1996). Il s'agit d'une tendance qui va de pair avec l'implantation d'un système axé sur la marchandisation des sociétés, où le capital s'impose en tant que maître par l'accumulation de richesses et de pouvoir, en imposant pour arriver à cela, une logique de consommation et de surconsommation. Ainsi se poursuit un vaste processus de dévastation et de saccage des écosystèmes, de perturbation constante des milieux de vie, qui menacent l'équilibre de ceux-ci et qui mettent de plus en plus en péril la vie même. Les impacts globaux de ce système en vigueur sont maintenant amplement connus : changements climatiques (dont les effets à moyen et long terme commencent à peine à être connus), perte alarmante de biodiversité, multiplication de maladies dues à la contamination de l'air, du sol, de l'eau, des aliments, etc. Cette situation affecte directement la qualité de vie des personnes et la qualité de l'environnement, de laquelle dépend la vie même. Le profit et l'accumulation de richesses et de pouvoir des corporations constitue le but du modèle de développement en vigueur au détriment du bien être des personnes et des sociétés. Des questions fondamentales sur le devenir de l'être humain se posent donc. Il émerge avec urgence la nécessité de se questionner sur le type de vie, de société, de communauté que nous souhaitons construire, sur les projets de développement régional et local appropriées qui puissent répondre aux besoins des communautés. Face à une culture marchande, il s'impose avec urgence la nécessité de récupérer des valeurs essentielles, fondamentales, les valeurs d'humanité, de solidarité, de respect de la vie, etc. et de les mettre en priorité, par-dessus les intérêts des corporations qui tentent aujourd'hui de commander et de déterminer nos destins.

Il est donc nécessaire d'appréhender le phénomène d'expansion des mégas projets miniers comme celui de Malartic en examinant de près ce contexte plus global. A quels besoins réels répondent de tels projets ? Quels sont les buts de tels projets ? Alimenter le cercle vicieux de la consommation et la surconsommation pour accumuler du profit, pour remplir les poches de quelques privilégiés.

Très diverses sont les stratégies que les entreprises minières déploient pour soumettre les populations locales affectées par leurs projets : séduction, captation et achat de volontés, pression, confusion, désinformation, et même les menaces et la répression. De grands moyens sont mis à contribution pour une promotion qui fait les louanges du soit disant, bienfait de ces projets miniers. Parmi les stratégies de promotion, on scande souvent comme argument principal, la «carte» de la création d'emplois et des bénéfices pour les communautés. Regardons un peu l'histoire des développements miniers à travers le monde. En quoi les communautés ont-elles été bénéficiées? En quoi ces emplois, qui sont pour la plupart, précaires, exercés dans des conditions exigeantes et difficiles, souvent à risque, contribuent réellement au bien-être des personnes et des communautés ? Quels sont les effets à moyen et long terme de ces projets miniers ? Les séquelles des accidents de travail, les maladies, la contamination et la détérioration souvent irréversible des milieux de vies de ces communautés, et des problématiques psychosociales comme l'alcoolisme, délinquance et la prostitution, entre autres. Où est le soit disant «progrès» promis? Au nom de ce progrès et du développement, les milieux naturels sont systématiquement détruits, les communautés et les cultures bouleversées.

Pendant ce temps, les entreprises accumulent du profit et se gonflent de capital et de pouvoir.

L'histoire des mégas développements miniers révèle une situation critique qui interpelle avec urgence les divers acteurs sociaux, dont en particulier, les décideurs politiques et les entreprises, par la responsabilité qui les concerne et la prise de conscience et l'engagement des communautés face à ces situations. Rappelons que le Canada détient non pas seulement 41% des grandes compagnies minières à l'échelle mondiale et deux tiers de celles de moyenne et petite taille dont le siège social est sur son territoire, mais aussi, il est le premier explorateur de minéraux au monde.

Rappelons aussi que le bilan du passage de diverses compagnies minières canadiennes dans le monde est très lourd, les exemples sont multiples : d'*INCO* en Indonésie, d'*Alcan* en Inde, de *TVI Pacific* aux Philippines, d'*Anvil Mining* au Congo, de *Manhattan Minerals Corporation* au Pérou, de *Metallica Ressources* (maintenant *New Gold*) au Mexique, d'*Ascendant Copper Corporation S.A* en Équateur, de *Gold Corp* au Guatemala, de *Barrick Gold Corporation* au Canada, en Tanzanie, Australie, Pérou, Argentine, Chili, entre autres. Le passage de ces compagnies laisse une trace douloureuse au sein des populations locales et dans le milieu de vie.

3. Ce projet est-il acceptable dans le milieu ? Pourquoi ?

Diverses questions sur la place du projet minier prévu pour le milieu, se posent:

- Lorsque le site d'intérêt d'exploitation a été détecté par l'entreprise, est-ce que les choix locaux de développement et les intérêts des populations locales dont le mode de vie est affecté par les projets de l'entreprise extractive, sont pris en considération ?
- Est-ce que les organisations communautaires et les groupes locaux qui œuvrent dans le domaine de l'environnement, des droits sociaux et humains dans les régions concernées par le développement minier sont reconnus en tant qu'interlocuteurs valables pour discuter et négocier le projet de développement envisagé ?
- Est-ce des conditions appropriées (ressources, temps, contexte, etc.) ont été créées pour contribuer à rompre la situation de déséquilibre (information, pouvoir, ressources) entre les parties en négociation, afin que les populations régionales et locales de la zone convoitée pour l'exploitation puissent s'exprimer et faire respecter leur voix ?
- Est-ce que sont appliqués les principes du Consentement préalable accordé librement et en pleine connaissance de cause (Free, Prior and Informed Consent - FPIC)[1] avec les communautés locales, c'est-à-dire, qui implique d'assurer l'accès à une information appropriée et complète sur les intentions de développement industriel, les cadres juridiques concernés et les répercussions à moyen et long terme pour la région ?
- Est-ce qu'il est prévu un engagement à un réinvestissement des profits, à moyen et long terme, dans la région si le projet négocié en connaissance de cause est

adopté et accepté par la population ? Quels sont les mécanismes prévus pour que les décisions des communautés locales sur l'objet de ces investissements soient respectées ?

Il importe de connaître et de comprendre à fond les implications d'un tel projet. L'exploration de projets du même type ailleurs est une source importante d'informations à cet égard. La liste établie des impacts et des effets négatifs et des risques à court, moyen et long terme identifiés est longue et inquiétante.

L'exploitation à ciel ouvert implique l'occupation par les activités de la mine d'un très vaste territoire qui devient complètement dévasté et qui signifie entre autres :

- Déplacements - souvent forcés - des populations ;
- Perturbation de la vie communautaire ;
- Implantation d'un climat de confusion, de peur, de méfiance, de délation, et de division des communautés ;
- Transport fréquent de machinerie lourde et de produits hautement toxiques par les routes de la région ;
- Risques d'accidents de la route et de déversement de produits toxiques ;
- Explosions fréquentes qui soulèvent des tonnes de poussière qui se déposent tout autour ;
- Des tonnes de sol remuées et concassées et accumulation de montagnes de déchets contaminés ;
- Utilisation de produits toxiques comme le cyanure ;
- Risque de contamination par le drainage acide produit par les procédés miniers ;
- Contamination du sol et risques de contamination des cours d'eau et des nappes phréatiques (les niveaux de métaux lourds, de cyanure, d'arsenic, etc. dépassent très souvent les seuils établis par l'Organisation Mondiale de la Santé);
- Consommation par la mine de plusieurs centaines de litres d'eau par seconde pour les procédés d'extraction des minerais (risque de manque d'eau pour les populations);
- Impact sur santé humaine : problèmes de peau, maux de têtes excessifs, intoxication du sang due au plomb, maladies respiratoires provoquées par l'excès de plomb, étourdissements, vomissements, ulcères ; effets chroniques (problèmes cardiovasculaires, respiratoires, neurologiques, gastro-intestinales, dermatologiques, endocrines, reproductifs (chez les animaux) produits par l'exposition à de basses doses de cyanure sur un temps prolongé ;
- Des conditions de travail souvent précaires, qui souvent ne respectent pas les codes de l'Organisation Internationale du Travail ;
- Impact sur le droit à l'autodétermination, au droit des communautés à faire leurs propres choix de type de développement local approprié ;

Comme bilan, il en résulte un environnement dégradé, contaminé, détruit, des écosystèmes dévastés, des communautés profondément perturbées, affectées par des graves problèmes sociaux et de santé, et qui sont délaissées, lorsque le gisement est épuisé.

«*La vie est plus importante que le profit* des entreprises!» crient de plus en plus les populations affectées par ce type de projet minier. La vie est et doit être, en effet, plus importante. La qualité de vie des communautés doit être, en effet, plus importante à court, moyen en long terme.

Références bibliographiques

Alvarez, I. (2003). The Right to Water as a Human Righ. *In* Picolotti R. et Taillant, J, D. Éd.). (p. 71-82) *Linking Human Rights and the Environment*. University of Arizona Press, 264 p.

Carrere, R. (2004). *L'industrie minière : impacts sur la société et l'environnement*. Mouvement mondial pour les forêts tropicales. ISBN 9974-7782-7-1, 182 p.

Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'un autre modernité*. Paris: Aubier. ISBN 2 7007 3679 6, 521 p.

Droits et Démocratie (2007). *Études d'impact des investissements étrangers sur les droits humains. Tirer les leçons de l'expérience des communautés aux Philippines, au Tibet, en République démocratique du Congo, en Argentine et au Pérou*. Montréal : Droits et Démocratie.

González, S. (n.d.). *Impactos ambientales y en la salud humana de la minería a cielo abierto para la extracción de oro utlizando lixiviación con soluciones de cianuro.* En ligne: http://www.noapascualama.org/datos/ftp/ImpactosAmbientalesCianuro.doc [consulté le 06/04/09].

González, S. et Sahores, M. (2005). Impacto ambiental del cianuro en la minería a cielo abierto. En ligne: www.noalamina.org/index.php?module=announce&ANN_id=69&ANN_user_op=view [consulté le 06/04/09].

Korte, F. et Coulston, F. (2002). The Berlin Declaration on Gold Mining. Further Observations ans Comments on the Cyanide Process to Produce Gold. *Ecotoxicology and Environmental Safety*, no 51, p. 77-78.

Marín, P. (2008). Explotación minera : el agua, el impacto ambiental y cultural. *Crónica Digital*. En ligne : www.cronicadigital.cl/modules.php?name=News&file=article&sid=13884 [consulté le 02/04/09]

Manzella, L. et Lusiani, N. (2008). *Collective Report on Business and Human Rights. Submission to the 8th Session of the United Nations Human Rights Council*. New York: International Network for Economic, Social and Cultural Rights (ESCR-Net).

Max-Neef, A., Elizalde, A. et Hoppenhayn, M. (2005). *Desarrollo a escala humana*. En ligne: http://www.ecoportal.net

McDonald, G. (2009). *Impacts of extractive industries in Latin America. Analysis and Guidelines for Future Work*. Bruxelles : Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE). En ligne : www.cidse.org [consulté le 02/04/09]

Mines Alerte Canada (2005). *Rapport annuel 2005*. Mining Watch Canada.

Orellana, I. (2006). Pour une responsabilité sociale des entreprises et une éthique socio-environnementale globale*. Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises*. Gouvernement du Canada*.*

Orellana, I., Sauvé, L., Marleau, M.-É. et Labraña, R. (2008). La recherche critique en ERE et sa signification au sein de la mobilisation sociale de résistance au projet minier Pascua Lama. *Éducation relative à l'environnement: Regards-Recherches*-Réflexions, 7 : 23-48.

Pérez de Cuellar, J. (1996). Notre diversité créatrice. *Le Courrier de l'UNESCO*, septembre 1996, Paris: UNESCO, p. 4-7.

Power, T. M. (2008). *Metals mining and sustainable development in Central America. An assessment of benefits and costs*. Boston: Oxfam America.

Smith, M. (2005). Risk society and ethical responsibility, *Sociology*, 39 (3): 543-550.

Sachs, W. et Esteva, G. (2005). *Des ruines du développement*. Québec : Écosociété.

Tribunal latinoamericano del agua (2006). *Expansión de concesiones y actividades mineras en territorios centroamericanos. Veredictos de la audiencia pública regional*, mars, Mexique.

Ubal, S. La minería a cielo abierto conlleva a la destrucción del medio ambiente. *Ecoportal*. En ligne: mineria.ecoportal.net/content/view/full/83342 [consulté le 10/10/08]

Wackernagel, M. et Rees, W. (1999). *Notre empreinte écologique*. Montréal : Éditions Écosociété.